

CHAPITRE 6

L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT ET LA FORMATION EN ENVIRONNEMENT

L'éducation relative à l'environnement (ERE), dont les premiers programmes datent du début des années 1970, reste peu connue du public. Au départ, elle ne visait qu'à conscientiser la population aux problèmes environnementaux. En plus de se soucier toujours de ce travail de sensibilisation, l'ERE poursuit quatre objectifs précis :

- l'accroissement des connaissances en environnement,
- le développement d'attitudes favorables au respect de l'environnement et la promotion de valeurs propres à inspirer ces attitudes,
- l'acquisition de compétences susceptibles de contribuer à la protection de l'environnement,
- l'engagement personnel et communautaire dans des activités visant au respect de l'environnement.

L'ERE permet une réflexion sérieuse sur les interventions à faire pour assurer un environnement de qualité. Dans ce chapitre, nous nous arrêterons, en première partie, à expliquer en quoi consiste l'ERE. À cette fin, nous nous aiderons de *Pour une éducation relative à l'environnement*, ouvrage de Lucie Sauvé, sommité québécoise en la matière, publié en 1997. En deuxième partie, nous présenterons les intervenants en environnement de la région du Centre-du-Québec. Le chapitre se terminera par une liste de quelques cours, offerts au Québec, sur les problèmes environnementaux.

6.1. Ce qu'est l'éducation relative à l'environnement

Les agents en ERE proviennent de milieux divers : ils sont ou des enseignants, ou des animateurs, ou des guides, ou des conseillers de compétences diverses. Leurs objectifs, qui se trouvent définis dans la Charte de Belgrade adoptée en 1975, sont les suivants :

- *Prise de conscience* : aider les individus et les groupes sociaux à prendre conscience de l'importance de l'environnement et les sensibiliser aux problèmes relatifs à son respect et à sa préservation.
- *Enseignement de connaissances* : offrir, aux individus et aux groupes sociaux, un enseignement théorique et pratique des connaissances fondamentales sur l'environnement et les problèmes relatifs à son respect et à sa préservation.
- *Formation aux valeurs relatives à la protection de l'environnement* : amener les individus et les groupes sociaux à s'intéresser à l'environnement et les motiver à s'engager à le protéger et à l'améliorer.
- *Acquisition de compétences* : aider les individus et les groupes sociaux à acquérir les compétences nécessaires au diagnostic des problèmes de l'environnement et à leurs solutions.
- *Invitation à l'engagement* : offrir aux individus et aux groupes sociaux toutes sortes

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

d'occasions de contribuer à la résolution de problèmes reliés à la protection de l'environnement.

De ces objectifs découlent quelques principes directeurs voulant que l'ERE :

- considère l'environnement dans son ensemble, comme un phénomène à la fois naturel, technologique, social, politique, économique, historique, moral et esthétique ;
- soit un processus continu, du plus jeune âge jusqu'à l'âge de la sagesse, à la maison, à l'école et au travail ;
- adopte une approche interdisciplinaire qui fait appel aux ressources de diverses disciplines, de façon à situer les problèmes d'environnement dans une perspective globale et équilibrée ;
- examine les principales questions environnementales selon une optique à la fois locale, régionale, nationale et internationale ;
- soit axée sur l'état actuel de l'environnement et sur celui qui est prévisible dans l'avenir, tout en tenant compte de la perspective historique ;
- insiste sur la valeur et la nécessité d'une coopération locale, nationale et internationale, pour prévenir ou résoudre des problèmes environnementaux ;
- étudie systématiquement les aspects environnementaux des plans de développement et de croissance ;
- fasse participer les élèves eux-mêmes à l'organisation de leurs exercices d'apprentissage, de façon à leur donner l'occasion de prendre des décisions et d'en assumer les conséquences ;
- établisse, pour les élèves de tous âges, un rapport entre la sensibilisation à l'environnement d'une part et, d'autre part, l'acquisition de connaissances, l'aptitude à résoudre des problèmes et la clarification des valeurs, en mettant particulièrement l'accent sur la sensibilisation des plus jeunes aux problèmes d'environnement qui se posent dans leur propre communauté ;
- aide les élèves à déceler les symptômes et les causes réelles des problèmes d'environnement ;
- mette l'accent sur la complexité des problèmes environnementaux et sur la nécessité qui en découle de développer le sens critique et les compétences requises pour les solutionner ;
- utilise une large gamme de méthodes, dans divers milieux éducatifs, pour faire acquérir des connaissances sur l'environnement, en mettant l'accent sur les activités pratiques et les expériences personnelles.

Plusieurs de ces principes se rapportent au concept de «l'environnement-problème auquel il faut trouver une solution». Nous ne devons toutefois pas nous limiter à une telle conception, puisque l'ERE deviendrait ainsi plutôt réactive que proactive. Par exemple, l'utilisation de bacs verts (de récupération) ne peut suppléer à la nécessité de cultiver les valeurs sous-jacentes à une telle pratique ni tenir lieu de jugement critique et de remise en question d'activités diverses relatives

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

au respect de l'environnement. Heureusement, nous verrons ci-après qu'il existe plusieurs conceptions de l'environnement.

Concrètement, l'ERE est une relation entre une définition personnelle de l'environnement et une façon de se conscientiser au respect de l'environnement. Si, en théorie, l'ERE vise toujours à faire adopter un agir responsable envers l'environnement, plusieurs analystes remarquent qu'elle se fonde sur des conceptions différentes de l'environnement et aussi de l'éducation. Pour illustrer cet état de fait, imaginons une conversation entre deux agriculteurs sur leur amour respectif de la terre. L'un, adepte de la culture biologique, affirme que, la terre étant un écosystème, il doit bien nourrir le sol afin que celui-ci produise de belles et bonnes plantes ; l'autre, agriculteur conventionnel, pour qui la terre est un support pour les plantes, s'équipe d'une solide machinerie appropriée pour en arriver à garder son sol propre et l'enrichir d'azote, de phosphore et de potassium. Pour ces deux agriculteurs, l'environnement est important mais, puisque ce n'est pas pour les mêmes raisons, ils ne posent pas les mêmes actions.

Voici un aperçu de diverses conceptions de l'environnement et de divers modes d'éducation à l'environnement.

6.1.1. Diverses conceptions de l'environnement

Même s'il existe diverses conceptions de l'environnement, nettement distinctes l'une de l'autre, il peut arriver qu'une même personne adhère à plus d'une d'entre elles. En effet, ces conceptions ne s'excluent pas bien que, en cas de coexistence, il y en ait toujours une qui se fasse prédominante.

a) L'environnement, un problème

Il s'agit ici de l'environnement biophysique, qui est menacé par diverses nuisances et détériorations et qu'il faut conserver ou restaurer. Cette conception de l'environnement fait appel aux compétences du conseiller écologiste, du décideur, de l'ingénieur, du technicien. Elle commande des stratégies pédagogiques liées à une démarche de résolution de problème, telle l'étude de cas.

b) L'environnement, une ressource

Il s'agit ici du patrimoine biophysique, qui assure une certaine qualité de vie. Comme tel, l'environnement constitue une ressource limitée, qui s'épuise et se dégrade et qu'il faut donc gérer dans une perspective de développement durable et de partage équitable. Cette conception de l'environnement fait appel aux compétences du conservateur, du gestionnaire, de l'économiste. Elle commande des stratégies pédagogiques qui vont de l'interprétation du patrimoine aux campagnes de sensibilisation aux économies d'énergie et à diverses activités de recyclage.

c) L'environnement de la nature

Il s'agit ici de l'environnement «pur», dont l'homme s'est dissocié et avec lequel il doit

apprendre à renouer des liens afin d'améliorer sa qualité de vie. Comme tel, l'environnement constitue un objet d'admiration pour certains, alors que, pour d'autres, il est une sorte d'utérus au sein duquel l'être vivant doit se développer. Ce sont surtout les naturalistes, les poètes et les autochtones qui ont cette conception de l'environnement, laquelle commande tout simplement une totale immersion en pleine nature.

d) L'environnement de la biosphère

L'environnement se trouve ici constitué de la planète sur laquelle l'homme vit, du «monde fini» tel que le définissent de nombreux philosophes et chercheurs, tels Albert Jacquard, Edgard Morin et James Lovelock. Ce dernier, d'ailleurs, fait référence à la Terre, qu'il nomme Gaïa, comme à un organisme autorégulateur. Cette conception de l'environnement, qui est propre surtout aux philosophes, aux éthiciens et aux humanistes, contribue à développer une conscience mondiale, à l'échelle de toute la planète. Elle inspire, comme stratégies pédagogiques, des discussions de groupe et des débats à partir d'une problématique éthique globale.

e) L'environnement, un milieu de vie

Il s'agit ici de l'environnement de la vie quotidienne, à l'école, au travail, à la maison, dans les loisirs : un milieu de vie imprégné de composantes humaines, socioculturelles, technologiques, etc. Chacun, à la fois comme acteur et comme créateur, doit apprendre à connaître et à aménager son milieu de vie jusqu'à développer un sentiment d'appartenance envers cet environnement. Pour ce faire, il peut faire appel aux compétences du géographe, de l'aménagiste, du concierge. Pour y réussir, la stratégie la plus appropriée semble l'étude de milieu.

f) L'environnement communautaire

Il s'agit ici de l'environnement d'un milieu de vie partagé entre plusieurs : un lieu de solidarité, de vie démocratique, où chacun participe activement à transformer son milieu et à le développer. Les compétences à exploiter sont celles du sociologue, de l'animateur social, du politicien. Quant à la stratégie pédagogique à utiliser, le modèle pédagogique de recherche-action pour la résolution de problèmes communautaires semble le plus pertinent.

6.1.2. Divers modes d'éducation à l'environnement

a) L'éducation *au sujet de* l'environnement

L'environnement se fait ici objet d'apprentissage. L'éducation à l'environnement se trouve donc axée sur un contenu.

b) L'éducation *dans* l'environnement

L'apprentissage au contact de l'environnement biophysique ou social constitue une stratégie pédagogique de l'éducation à l'environnement.

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

c) L'éducation *par* l'environnement

L'environnement se présente à la fois comme milieu d'apprentissage et comme ressource pédagogique. Il est source d'interrogations de toutes sortes et répertoire pratiquement inépuisable de réponses.

d) L'éducation *pour* l'environnement

L'environnement devient un objectif pour qui cherche à apprendre comment prévenir et résoudre les problèmes environnementaux, de même qu'à gérer les ressources collectives.

6.1.3. Diversité des perspectives dominantes en ERE

Les diverses perspectives dominantes en ERE représentent autant de façons de percevoir et de pratiquer l'ERE. L'éducation relative à l'environnement répond à trois problématiques interreliées :

- la dégradation de l'environnement ;
- l'aliénation des personnes et des sociétés en regard de leur milieu de vie (manque de solidarité ou individualisme, domination par un univers technologique mal compris et mal utilisé) ;
- l'inadaptation des modes traditionnels d'enseignement et d'apprentissage (par exemple, le cloisonnement disciplinaire empêche d'étudier le caractère pluridimensionnel des problèmes environnementaux).

a) La perspective environnementale

Les environmentalistes utilisent la perspective environnementale comme outil de résolution de problèmes et de gestion de l'environnement biophysique. Dans cette perspective, l'ERE constitue un facteur de changement social, qui est nécessaire à la protection de l'environnement et qui répond à un besoin de survie et de qualité de vie.

b) La perspective éducative

La perspective éducative fait voir l'environnement comme l'un des trois pôles des interactions à la base du développement personnel : soi-même, les autres et l'environnement. Elle contribue au développement intégral de la personne et du groupe social. Dans cette perspective, l'ERE vise la qualité d'être dans l'atteinte des besoins d'actualisation de soi en relation avec son milieu de vie.

c) La perspective pédagogique

La perspective pédagogique fait voir l'ERE comme un processus dynamique d'éducation. Elle inspire des méthodes pédagogiques particulières qui ont recours, entre autres, à l'interdisciplinarité et à l'ouverture de l'école sur son milieu.

6.1.4. Définition proposée

L'ERE vise à la fois trois objectifs : la qualité de l'environnement, la qualité de vie des individus et des collectivités, la qualité des relations que les individus et les collectivités entretiennent avec

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

leur environnement. En 1988, des organismes internationaux créés par les Nations Unies (UNESCO, PNUE, PIEE) ont proposé une première définition de l'ERE :

«L'éducation relative à l'environnement est conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement.»

La majorité des théoriciens de l'ERE souscrivent à cette définition, mais chacun d'eux élabore sa propre définition, qui s'inscrit avec plus de précision dans le cadre de ses travaux.

Ainsi, dans son livre *Pour une éducation relative à l'environnement*, Lucie Sauvé propose une définition plus englobante que celle donnée ci-dessus :

«L'éducation relative à l'environnement est une dimension intégrante du développement des personnes et des groupes sociaux, qui concerne leur relation à l'environnement. Au-delà de la simple transmission de connaissances, elle privilégie la construction de savoirs collectifs dans une perspective critique. Elle vise à développer des savoir-faire utiles associés à des pouvoir-faire réels. Elle fait appel au développement d'une éthique environnementale et à l'adoption d'attitudes, de valeurs et de conduites imprégnées de cette éthique. Elle privilégie l'apprentissage coopératif dans, par et pour l'action environnementale.»

6.1.5. L'ERE, un lieu d'interdisciplinarité

En plus de contribuer à différents aspects de la formation fondamentale et de s'intégrer à d'autres dimensions de l'éducation contemporaine, l'ERE privilégie une approche interdisciplinaire des réalités et des modèles pédagogiques. Elle implique l'enseignement des disciplines suivantes : les sciences et les techniques biophysiques ; les sciences humaines, notamment les sciences sociales ; le science de l'environnement ; la philosophie, incluant l'éthique et la morale ; les mathématiques ; les sciences relatives aux communications.

De fait, l'ERE n'entraîne pas l'ajout d'une nouvelle discipline d'enseignement, mais elle offre un moyen d'intégrer les différentes disciplines des programmes scolaires. Idéalement, elle se présente comme un processus éducationnel continu, même à l'extérieur de l'école.

6.2. Les intervenants en ERE au Québec

L'ERE trouve sa place un peu partout à travers tout le Québec : dans les programmes officiels d'enseignement, dans les milieux d'éducation populaire, dans les divers médias et dans toutes sortes d'activités et d'ateliers de sensibilisation. De nombreux intervenants contribuent à son essor, et sur le plan régional, et sur le plan national.

Un des événements importants pour le développement de l'ERE au Québec a eu lieu en novembre 1997 : en effet, c'est à ce moment qu'a eu lieu le colloque Planet'ERE, premier forum francophone international sur l'éducation et la formation relatives à l'environnement. Le

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

programme contenait des conférences, des ateliers, des séminaires de discussions, en plus d'offrir des stages sur le terrain pendant la semaine précédant le colloque. Organisé conjointement par l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), ce colloque a fourni à la CEQ l'occasion de créer un Carrefour de la coopération, encore en opération aujourd'hui, afin de supporter des actions communes. Le Carrefour fonctionne sur le modèle d'un marché boursier : les usagers y inscrivent autant leurs offres que leurs demandes de services.

Antérieurement, en 1991, le gouvernement du Québec avait créé un Comité interministériel d'éducation relative à l'environnement, lequel regroupe les ministères de l'Éducation, de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation. Ce Comité a pour mission d'assurer une meilleure coordination des interventions éducatives en matière d'environnement, prioritairement auprès des jeunes d'âge scolaire; à cette fin, il s'intéresse particulièrement à la formation des enseignants et à la production de matériel pédagogique.

6.2.1. Intervenants nationaux

De nombreux organismes communautaires incluent dans leur programmation des activités d'éducation relative à l'environnement. Ces organismes sont souvent les premiers à attirer l'attention des citoyens sur différentes problématiques environnementales. C'est d'ailleurs sur eux que les citoyens peuvent compter pour recevoir une information complète ou une formation dans un domaine particulier, par exemple le compostage domestique ou les organismes génétiquement modifiés. Le Regroupement québécois des groupes écologiques (RQGE) publie annuellement un répertoire des groupes environnementaux actifs au Québec, selon leur domaine d'activité ou leur clientèle ou quelque autre critère.

L'un de ces groupes, ENvironnement JEUnesse (ENJEU), organise des campagnes d'éducation populaire sous le thème «L'écologie en action» pour apporter son soutien aux comités environnementaux présents dans les polyvalentes et les cégeps. Ayant subi l'épreuve de nombreuses difficultés au cours des dernières années, ENJEU a dû récemment se restructurer et diminuer l'ampleur de ses activités.

Un autre organisme, le Centre canadien d'observation environnementale «La Biosphère», a établi un réseau d'observation active afin de prendre le pouls des écosystèmes, en amenant tous les environmentalistes amateurs et professionnels à concerter leurs efforts et à colliger toutes les données susceptibles de conduire à des solutions durables. Quiconque s'intéresse à la qualité de l'eau des lacs et des rivières peut s'inscrire comme membre du réseau de «La Biosphère», à titre d'observateur. Diverses initiatives y sont mises sur pied : ici, un groupe d'élèves mène une recherche sur les maladies des poissons d'une rivière de leur localité et communiquent à des chercheurs les données recueillies; là, un autre groupe d'élèves organise une grande corvée de nettoyage et de restauration des berges d'un cours d'eau. À l'heure actuelle, la région du Centre-du-Québec ne compte aucun observateur inscrit à «La Biosphère».

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

Par ailleurs, selon le «Guide québécois des ressources en éducation et en formation relatives à l'environnement et au développement durable» publié par l'AQPERE en 1995, de nombreux autres organismes offrent des ressources en ERE au Québec. Les plus importants de ces organismes sont les suivants :

- Centrale des syndicats du Québec (CSQ), antérieurement Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)
- Conseil canadien des ministres de l'Environnement
- Parcs, centres de la nature, sites d'interprétation
- Divers ministères fédéraux et provinciaux reliés de quelque façon à des problèmes relatifs à l'environnement : Éducation, Santé, Ressources naturelles et d'autres
- Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

6.2.2. Intervenants environnementaux de la région du Centre-du-Québec

6.2.2.1. Agence forestière des Bois-Francs (AFBF)

Réalisations :

- Bilan de la 1^{re} consultation du public sur la problématique du plan de protection et de mise en valeur (PPMV) de la forêt privée dans la région
- Consultation sur les enjeux de la coupe à blanc

6.2.2.2. Le Bloc vert

Mission :

- Recruter, au sein d'organismes sans but lucratif, de services municipaux, d'institutions financières et d'entreprises commerciales et industrielles, des personnes intéressées à la protection de l'environnement et au développement du Bas-Saint-François (MRC de Drummond et de Nicolet-Yamaska)
- Réaliser une concertation dynamique de divers organismes de façon à maximiser leurs interventions environnementales
- Proposer des projets de protection de développement de l'environnement
- Donner des avis sur les projets et les activités ayant des effets néfastes sur l'environnement et valoriser les projets et les activités ayant des effets positifs sur l'environnement
- Informer la population du Centre-du-Québec sur toute question ayant quelque incidence sur l'environnement

Réalisations :

- Mise sur pied et maintien de la collecte annuelle des résidus domestiques dangereux (RDD) sur le territoire de la MRC de Drummond
- Lancement du concours «École-écolo»
- Participation au projet de développement du parc régional La Plaine

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

- Participation à la confection du bottin vert produit par l'organisme Action Environnement Drummond
- Présentation, devant le BAPE, d'un mémoire sur la gestion des déchets
- Engagement de ressources humaines et financières dans les démarches du groupe de coalition contre l'importation de déchets en provenance des États-Unis dans le site d'enfouissement de Saint-Nicéphore

Activités :

- Publication trimestrielle d'un bulletin d'information, «Le Bloc note», distribué gratuitement aux membres
- Organisation d'une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) à chaque premier samedi de mai et, nouveauté en 2000, collecte itinérante de résidus de peinture à l'automne; campagnes de sensibilisation afin de stimuler la participation à ces collectes
- Capsules internet sur les RDD

Coordonnées :

Le Bloc Vert

436, rue Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G6

info@blocvert.qc.ca

www.blocvert.qc.ca

6.2.2.3. Centre de la biodiversité du Québec

Création : 1997

Mission :

Faire découvrir la diversité biologique par l'aménagement de salles d'exposition, d'une salle de présentation de documents audiovisuels et de sentiers pédestres plantés de panneaux d'interprétation à travers huit écosystèmes sur une distance de deux kilomètres

Réalisations :

- Expositions permanentes
- Expositions temporaires
- Promenades dans les sentiers
- Aménagement de six jardins thématiques
- Autocueillette dans les vergers

Activités :

- Le site est ouvert aux visiteurs de mai à octobre, tous les jours, de 19 h à 17 h
- Les prix d'entrée vont de 2 \$ à 3,50 \$

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

Coordonnées :

1800, avenue des Jasmins, Sainte-Angèle-de-Laval (Québec) G9X 2H0

info@biodiversite.net

www.bidiversite.net

6.2.2.4. Centre de formation en entreprise et récupération Normand-Maurice (CFER Normand-Maurice)

Création : 1990

Mission :

Le CFER est une école-usine qui accueille des jeunes de 16 à 18 ans ayant un retard scolaire de deux ou trois ans. Ce Centre de formation a pour objectif le développement de personnes autonomes, de citoyens engagés et de travailleurs productifs.

Réalisations :

Organisation de caravanes d'information sur des activités de récupération, à l'intention des élèves du primaire et du secondaire, de travailleurs d'usine, de différents groupes sociaux et du public en général, surtout lors de salons environnementaux

Activités :

- Création et présentation de deux caravanes d'information sur l'environnement (récupération et efficacité énergétique)
- Récupération d'articles de quincaillerie des lignes d'Hydro-Québec
- Recyclage de rebuts de bois

Coordonnées :

CFER de Victoriaville

605, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 6Y9

cfer@csbf.qc.ca

6.2.2.5. Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre (CIB)

Le Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre est un organisme sans but lucratif, administré par un conseil où prennent place plusieurs personnes de professions différentes de la région. Il a été fondé en 1994 avec comme objectif de donner de l'information au public sur la migration.

Aujourd'hui, son objectif est l'éducation de la population face au milieu qui l'entoure. En résumé, cela touche la sensibilisation des visiteurs sur la nécessité de protéger les terres humides, l'invitation à l'exploration des milieux naturels, l'incitation à l'utilisation rationnelle et respectueuse des ressources du milieu.

Activités :

- Centre d'interprétation : ouvert aux visiteurs de mars à novembre, tous les jours, de 10 h à 17 h, prix d'entrée minime, tarifs pour groupes scolaires
- Observation de la nature

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

- Regard sur l'oie blanche
- La Grande Table des Oies

Coordonnées :

Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre/Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre
420, route Marie-Victorin, Baie-du-Febvre (Québec) JOG 1A0

info@oies.com www.oies.com

6.2.2.6. Centre de recherche et d'éducation à l'environnement régional (CRÉER)

Mission :

- Offrir des services éducatifs et des instruments didactiques adaptés à la réalité régionale
- Développer chez l'individu et son groupe social d'appartenance une relation harmonieuse avec son milieu de vie
- Améliorer la qualité de vie et le réseau de relations personne-société-environnement

Activités :

- Production de vidéocassettes des émissions télévisées
- Publication d'un recueil des conférences sur la santé et l'environnement

6.2.2.7. Conseil de gestion du bassin-versant de la Yamaska (COGEBY)

Mission :

- Réaliser la concertation nécessaire à la découverte de solutions aux problèmes de la qualité de l'eau de la rivière Yamaska
- Coordonner les interventions des individus et des entreprises de façon à intégrer toutes les données recueillies et favoriser l'atteinte des meilleurs résultats possibles

Réalisations :

- Sensibilisation et motivation des intervenants régionaux
- Bilan socio-économique et environnemental de la rivière Yamaska
- Rencontres d'information du grand public

6.2.2.8. Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) (Mise à jour 2010)

Création : Avril 1997

Le CRECQ se positionne comme étant l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement pour le Centre-du-Québec. Il est constitué comme organisme à but non-lucratif et géré par un conseil d'administration. Il est financé en partie par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs. Il est membre du Réseau national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

Mission :

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

Le CRECQ est un organisme de concertation regroupant des intervenants en environnement de la région Centre-du-Québec dans le but de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable.

Objectifs spécifiques :

- Regrouper et représenter des corporations, des organisations environnementales et des individus voués à la protection de l'environnement et à la mise en valeur du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intentions pécuniaires pour ses membres;
- Favoriser la concertation et assurer l'établissement de priorités et de suivi en matière d'environnement;
- Favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région;
- Agir à titre d'organisme ressource au service des intervenants régionaux oeuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Coordonnées :

400, rue Hériot, Drummondville (Québec) J2B 1B3

info@crecq.qc.ca

www.crecq.qc.ca

6.2.2.9. Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs (CGRBF)

Mission :

- Restaurer l'habitat naturel des cours d'eau dégradés, en vue d'y favoriser le développement de populations de poissons et d'en permettre l'accès aux amateurs de pêche sportive.

Réalisations :

- Études de faisabilité
- Travaux d'aménagement biophysique et infrastructures d'accès à la rivière Nicolet
- Réensemencement de deux espèces de truites dans la rivière Nicolet

Activités :

- Gestion de trois sites de pêche, Saint-Rémi, Notre-Dame et Chester, contingentés chacun à 35 pêcheurs par jour et accessibles moyennant enregistrement au poste d'accueil situé en plein coeur du village de Notre-Dame-de-Ham
- Collaboration avec les propriétaires riverains dans l'entretien écologique des berges
- Festival de la ouananiche
- Truites payantes

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

6.2.2.10. Club Panda Junior

Mission :

- Organiser des campagnes de financement pour la World Wildlife Foundation (WWF) et contribuer ainsi à la protection des habitats naturels, de la faune et de la flore
- Sensibiliser les jeunes d'âge scolaire et le public en général aux graves problèmes environnementaux actuels, tels la sauvegarde de la forêt amazonienne, les espèces menacées d'extinction, la protection des sites marins

Réalisations :

- Pétitions pour la sauvegarde des bélugas
- Patrouilles anti-déchets dans certains quartiers urbains
- Montage d'une trousse de premiers secours pour animaux en difficulté

Activités

- Ouverture de kiosques
- Vente de signets fabriqués à la main
- Signature de pétitions

6.2.2.11. Envir'Action

Création : 1992 (avant cette date, **Mouvement vert des Bois-Francis**)

Réalisations :

- Identification et éradication, en territoire urbain, des plantes allergènes
- Conception et présentation d'ateliers de formation scientifique

Activités :

- Offre de services environnementaux : protection des berges, aménagement d'habitats, études environnementales, demandes de subvention, etc.
- Expéditions d'observation en pleine nature
- Protection et mise en valeur du lac Kelly
- Formation d'un comité pour assurer la gestion intégrée du bassin-versant de la rivière Bécancour

6.2.2.12. Regroupement pour le jardinage écologique

Mission :

- Réunir les personnes et les groupes qui s'intéressent au jardinage écologique pour leur épanouissement personnel, leur qualité de vie, leur loisir et leur éducation scientifique

Réalisation :

- Publication trimestrielle du bulletin «Écho-sol» : les membres y échangent des idées, des recettes, des trucs, et ils y sont invités aux diverses activités de l'organisme

Activités :

- Visites, ateliers, expositions, etc.

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

6.2.2.13. Société ornithologique du Centre-du-Québec

Mission :

- Faire connaître les oiseaux, particulièrement ceux de la région du Centre-du-Québec, les protéger et préserver leurs habitats

Réalisations :

- Publication du «Guide d'observation du lac Saint-Pierre»
- Tours d'observation à Baie-du-Fèvre
- Aménagement de sentiers pédestres et ornithologiques au Centre forestier La Plaine (forêt Drummond)
- Participation à l'élaboration de pistes cyclables, avec le Réseau plein air Drummond

Activités :

- De septembre à juin, pour le public en général, conférences, ateliers et sorties ornithologiques
- Pendant l'année scolaire, proposition, aux écoles et aux bibliothèques municipales, de conférences sur divers sujets touchant l'ornithologie

6.2.2.14. Théâtre Parminou (Mise à jour 2010)

Mission :

- Présenter, en tournée, un théâtre de création à caractère social.

Réalisations :

- Une planète pour P-O, pièce traitant de la qualité de l'air (jeunesse-primaire et secondaire, 2009)
- Deux spectacles présentés en milieu scolaire : *Les 3R* et *Un environnement sain*
- Un spectacle présenté en milieu de travail : *Les 3R*
- De nombreuses autres pièces traitant de sujets à caractère social. Créations sur demande.

6.2.2.15. ZIP Les Deux Rives

Mission :

- Par la concertation, assurer la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et de ses rives, sur le territoire des MRC de Bécancour et de Francheville

Réalisations :

- Bilan environnemental de l'état du fleuve Saint-Laurent dans la région
- Consultation publique sur les aspects socio-économiques, physico-chimiques, biophysiques et sanitaires de l'environnement régional du fleuve Saint-Laurent

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

6.2.2.16. ZIP Lac Saint-Pierre

Réalisations :

- Colloque sur les enjeux du lac Saint-Pierre
- Suivi du colloque
- Élaboration du scénario d'une campagne de sensibilisation à mener dans les écoles

Activités :

- Aménagement d'habitats pour les poissons
- Travaux sur le terrain au sujet de l'arisème dragon

Coordonnées :

121, Petite-Rivière, local 25, Louiseville (Québec) J5V 2H3

info@comiteziplsp.org

www.comiteziplsp.org

6.2.2.17. Autres intervenants

- Agri-info (librairie)
- Association communautaire d'agriculture biologique et écologique de Danville
- Association de jardinage biologique des Bois-Francis
- Cercle de certification DEMETER
- Comité de développement local de Saint-Eugène
- Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec
- École active Sainte-Jeanne-d'Arc (Lefebvre)
- Ferme La Source
- Foire agroalimentaire d'automne de Grand-Saint-Esprit
- Jardin collectif des Bois-Francis
- L'armoire aux herbes
- L'herbothèque
- Jacques Painchaud, répondant en agriculture biologique, direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ
- Québec-vrai, organisme de certification

6.3. Formation en environnement

Bien que les institutions d'enseignement du Québec ne confèrent aucun diplôme spécifique en environnement, elles offrent toutes, du primaire jusqu'à l'Université, une certaine formation en cette matière.

Le sommaire qui suit n'en présente qu'un aperçu. Entre autres, il ne contient pas une liste exhaustive des programmes collégiaux et universitaires qui se rapportent de quelque façon à l'environnement. En outre, il exclut les programmes portant sur des disciplines traditionnelles, telles la géographie, la géologie et la foresterie, qui ont toutes un lien avec l'environnement

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

6.3.1. Programmes d'études primaires

Un nouveau programme, instauré par le ministère de l'Éducation à l'automne 2000, invite l'élève à établir constamment des liens entre ses activités d'apprentissage et les réalités de sa vie quotidienne. Il lui offre de nombreuses occasions de se familiariser avec des notions et des pratiques d'actualité, que les spécialistes en enseignement appellent des «domaines d'expérience de vie». L'un de ces domaines consiste à «développer son sens de la responsabilité à l'égard de l'environnement».

Concrètement, selon les renseignements du ministère de l'Éducation, les notions relatives à l'environnement se retrouvent particulièrement en enseignement moral et en science et technologie. Toutefois, puisqu'ils jouissent dorénavant d'une grande liberté d'action, les enseignants ont le loisir d'échapper au cloisonnement disciplinaire et d'intégrer différentes matières, telles le français, les mathématiques et la morale, dans une pédagogie de projet à caractère environnemental.

6.3.2. Programmes d'études secondaires

Un nouveau programme sera implanté au secondaire à l'automne 2003; il inclura, tout comme celui du primaire, un cours sur l'éducation à la citoyenneté. Il y a lieu d'espérer que les enseignants y auront une aussi grande liberté d'action qu'au primaire et qu'ils pourront aussi pratiquer une pédagogie de projets, fondée sur l'interdisciplinarité. De toute façon, l'école secondaire continuera de favoriser, comme activités parascolaires, toutes sortes d'initiatives ayant trait à la qualité de l'environnement.

À l'heure actuelle, plusieurs écoles offrent un programme d'études professionnelles conduisant à un diplôme d'agent de conservation de la faune.

Pour sa part, la CSQ fait la promotion du programme des établissements verts Bruntland (EVB) dans toutes les institutions intéressées à l'écologie. Au Québec, il existe déjà un réseau de plus de 1 320 établissements scolaires, dont 67 au Centre-du-Québec, qui se trouvent engagés dans ce programme. La CSQ offre des sessions de formation et du matériel pédagogique en ERE aux enseignants de ces écoles de même qu'à ceux qui désirent obtenir la certification EVB pour leur propre école. Toute personne intéressée à connaître le programme EVB peut en avoir aperçu à l'adresse suivante : <http://www.evb.csq.qc.net/> (Mise à jour 2010)

Coordonnées :

Fondation Monique-Fitz-Back

320, rue St-Joseph Est, bureau SS-035, Québec (Québec) G1K 8G5

[admfondationmf.ca](http://www.fondationmf.ca)

<http://www.fondationmf.ca/>

6.3.3. Programmes d'études collégiales

De nombreux programmes d'études s'offrent aux élèves désireux de s'orienter vers une carrière reliée à la protection de l'environnement. De façon générale, l'étude des sciences pures et des sciences humaines conduit pratiquement de soi à une conscientisation aux problèmes

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

environnementaux, puisque ces deux familles de disciplines révèlent les éléments de base de toute étude de l'environnement.

Quelques cégeps offrent des programmes apparentés au sujet même de l'environnement.

- Le Cégep de Victoriaville offre un diplôme d'études collégiales en agriculture biologique; il donne aussi des cours sur les productions horticoles et animales.

Coordonnatrice du programme : Mme Hélène Lafontaine

Tél. 819 758-6401, poste 2590

lafontaine.helene@cgpvicto.qc.ca

605, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 6Y9

<http://www.cgpvicto.qc.ca>

- L'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière offre un programme d'études collégiales, d'une durée de trois ans, qui conduit à un diplôme de technologiste ou : à un diplôme d'études collégiales en technologie agroalimentaire

Coordonnées :

401, rue Poiré, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

<http://www.ita.qc.ca>

- L'École d'agriculture de Nicolet, fondée en 1997, peut accueillir jusqu'à 270 élèves, à qui elle offre une formation professionnelle et technique en agriculture.

Coordonnées :

575 rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet, Québec, J3T 1H8

<http://www.ean.csriveraine.qc.ca>

- Le Cégep de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean, offre une formation de technicien de la faune.

6.3.4. Programmes d'études universitaires

La plupart des universités offrent des programmes en environnement, chacune ayant ses particularités.

6.3.4.1 Université de Sherbrooke

Diplôme de 2^e cycle : Gestion de l'environnement

Micro-programmes : Santé-Sécurité-Environnement

Vérification environnementale

www.usherb.ca

6.3.4.2 Université du Québec à Trois-Rivières

Certificat : Sciences de l'environnement

Maîtrise : Sciences de l'environnement (avec ou sans mémoire)

www.uqtr.quebec.ca

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2001), *Le Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, Drummondville*, 170 p.

6.3.4.3 Université du Québec à Montréal

Certificat : Sciences de l'environnement

Baccalauréat : Biologie (en apprentissage par problèmes), avec options en toxicologie et en santé environnementale

Programme court: Éducation relative à l'environnement (2^e cycle)

Maîtrise : Sciences de l'environnement

Doctorat : Sciences de l'environnement

www.uqam.ca

6.3.4.4 Université de Montréal

Mineure: Arts et sciences (programme individualisé de 1er cycle)

30 cours, au choix, dont un en environnement

Sciences biologiques, pour écologie et environnement

Majeure : Sciences biologiques, pour écologie et environnement

Baccalauréat : Géographie environnementale (environnement humain et physique)

Sciences biologiques, pour écologie et environnement

www.umontreal.ca

6.3.4.5 Université Mc Gill

Les cours sont donnés au Campus Mc Donald, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Mineure : Foresterie environnementale (Environmental Forestry)

Génie de l'environnement (Environmental Ingeneering)

Majeure : Environnement

Biologie environnementale (Environmental Biology)

Maîtrise : Génie de l'environnement (Environmental Ingeneering)

Formation continue et à distance : Sciences de l'environnement et de l'agriculture (Agricultural and Environmental Sciences)

Trimestre d'été : Impacts de l'humain sur l'Environnement (Human impacts on the environment)

www.mcgill.ca

6.3.4.6 Université Laval

Certificat : Gestion intégrée des ressources biologiques

Baccalauréat : Génie agroenvironnemental

Maîtrise : Sols et environnement

Doctorat : Sols et environnement

www.ulaval.ca